

N° 4468. CONVENTION SUR LA NATIONALITÉ DE LA FEMME MARIÉE.
FAITE À NEW-YORK, LE 20 FÉVRIER 1957¹

30 juillet 1964

NOTIFICATION de la JAMAÏQUE (voir sous le n° 710, p. 327 de ce volume).

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 309, p. 65; pour tous faits ultérieurs intéressant cette Convention, voir les références dans l'Index cumulatif n° 4, ainsi que l'Annexe A des volumes 423, 424, 439, 445 et 479.